16083 - LABORIE / SCP FERRER & PEDAILLE (2)

SELARL Nathalie MARQUES – Brigitte BAREGES <selarl.marques-bareges@orange.fr> Aujourd'hui à 10h09

À LABORIE André

Montauban, le 06 septembre 2016

Monsieur,

Je reviens vers vous dans le dossier sus-référencé, suite à votre fax reçu hier.

Afin de pouvoir avancer dans l'étude de votre dossier, je vous remercie de bien vouloir me transmettre dés que possible l'ensemble des documents suivants :

- l'intégralité des pièces visées dans votre assignation délivrée le 23 mai 2016.

- les justificatifs des préjudices évoqués dans ledit acte (preuves du préjudice matériel avec justificatifs de la valeur des biens visés, preuves du montant des frais de justice que vous avez engagés, preuves des préjudices moraux évoqués, ...) : en effet, faute de productions de justificatifs probants à cet effet, le juge des référés aura toute latitude pour vous débouter purement et simplement de vos demandes indemnitaires.

- l'ensemble des décisions judiciaires comme administratives visées dans votre assignation.

- l'ensemble des conclusions et pièces échangées avec la partie adverse devant la juridiction toulousaine.

Je vous remercie de bien vouloir me les adresser dés que possible.

Cependant, dans la mesure où je devrai étudier de nombreuses pièces et que la partie adverse doit normalement répondre à vos dernières écritures, ce dossier ne sera pas prêt pour l'audience du 15 septembre prochain.

Je serai donc contrainte de solliciter un délai pour préparer au mieux votre défense et tenais à vous en informer.

J'informe pour ma part les avocats adverses de mon intervention et ne manquerai pas de revenir prochainement vers vous.

Dans cette attente, je vous prie de me croire.

Votre bien dévouée.

Nathalie MARQUES **selarl.marques-bareges@orange.fr**